



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 1128

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation douloureuse des mères de famille dont le conjoint est condamné pour avoir maltraité ses enfants. Les campagnes d'information dans ce domaine ont fait ressortir de nombreux cas jusqu'alors méconnus de maltraitance et notamment d'inceste. Or, si ce résultat est encourageant, force est de constater qu'aucune aide n'a été prévue pour assister ces familles dont un grand nombre se retrouve, du fait de la plainte déposée, dans une situation morale et financière extrêmement difficile, qui ajoute au sentiment de culpabilité des enfants concernés. Il lui demande en conséquence de lui préciser les mesures qu'elle compte prendre pour aider ces familles à surmonter financièrement et moralement ces situations douloureuses.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de madame la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la détresse financière et morale des familles dont l'un des parents est mis en examen suite à des maltraitances ou des abus sexuels commis sur leur enfants. La prise en charge des familles nécessitant un soutien psychologique est assurée par les structures du secteur psychiatrique. Dans certains cas le juge pour enfants mandate un service d'action éducative auprès de la famille, cette mesure étant financée par le conseil général. La perte de revenus pouvant résulter de l'incarcération d'un membre de la famille peut donner lieu à l'attribution de l'allocation parent isolé, versée par la Caisse d'allocations familiales dans les conditions de droit commun. De plus, des aides financières sont susceptibles d'être attribuées, dans ce contexte, par le service départemental d'aide sociale à l'enfance du département de résidence de la famille.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (12<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1128

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juillet 1997, page 2352

**Réponse publiée le :** 2 mars 1998, page 1192